



Contexte

Intégrité scientifique, éthique de la recherche : que sait-on des perceptions et des attitudes de la communauté scientifique sur ces sujets ? Face à l'absence de données en France pour répondre à cette question, les sociologues Michel Dubois et Catherine Guaspares-Cartron transforment différents organismes de recherche en terrain d'enquête pour la sociologie. Le premier volet de leur projet, publié en 2022, était une [enquête réalisée auprès des personnels CNRS](#). [Le deuxième, mené à l'Inserm](#), s'intéresse aux perceptions plus spécifiques de la recherche biomédicale. Deux autres volets sont en cours de préparation : l'un en collaboration avec la Direction de la recherche fondamentale (DRF) du CEA, l'autre à Sorbonne Université. Michel Dubois nous présente cette démarche ainsi que ses objectifs.



Michel Dubois

Directeur du laboratoire GEMASS
(CNRS-Sorbonne Université)



Avec Catherine Guaspares-Cartron, vous enquêtez depuis plusieurs années sur la manière dont les scientifiques perçoivent les questions d'intégrité scientifique et d'éthique de la recherche. Quel est l'enjeu de cette démarche inédite en France ?

Michel Dubois : Notre démarche est née d'un double constat : d'une part, la difficulté de s'extraire d'un traitement réactif, et souvent moral, des enjeux d'intégrité scientifique, le plus souvent à la suite d'affaires plus ou moins retentissantes de manquements ou d'inconduites ; d'autre part, le retard pris par la recherche sur ce sujet en France : là où les enquêtes sur l'intégrité existaient depuis de nombreuses années, par exemple aux Pays-Bas ou aux Etats-Unis, tout restait à entreprendre en France. Notre méthodologie possède un versant qualitatif et participatif : outre les entretiens individuels classiques, nous réalisons beaucoup de focus groupes pour lesquels nous nous associons avec des acteurs de terrain, des référents à l'intégrité notamment. C'est sur la base de ce travail qualitatif que nous abordons ensuite le volet quantitatif avec l'élaboration de questionnaires destinés aux personnels des établissements de recherche. L'objectif n'est jamais de vérifier le degré de connaissances des enquêtés par rapport à telle ou telle conception a priori de l'intégrité ou de l'éthique, mais bien davantage de comprendre la façon dont ils s'approprient la ligne de démarcation entre ce qui est pour eux une conduite intègre et ce qui ne l'est pas.



Dans les deux premières enquêtes, vous vous êtes particulièrement intéressés à la perception des pratiques dites questionnables ou douteuses, cette zone grise difficile à délimiter qui fait aujourd'hui l'objet de nombreux travaux.

M. D. : En France, l'intégrité scientifique est aujourd'hui inscrite dans le code de la recherche. Mais cela étant, qu'en est-il des comportements ? Comment les scientifiques perçoivent-ils leur comportement et celui de leurs collègues ? De ce point de vue, le travail d'enquête sur les perceptions et les attitudes des scientifiques est précieux : il montre la fréquence importante des comportements douteux associés à ce que l'on appelle la « zone grise ». Trois enquêtés sur dix à l'Inserm déclarent, par exemple, retarder régulièrement (très souvent ou assez souvent) la communication de résultats pour les publier dans une revue à fort impact. Ils sont quasiment autant à déclarer le faire « rarement ». Autre exemple, deux enquêtés sur dix déclarent inclure régulièrement un collègue comme auteur d'un article même si le collègue n'a pas contribué significativement à l'article et trois sur dix déclarent agir de la sorte plus rarement. L'enquête montre également et surtout l'importance de ne pas avoir une vision trop abstraite de notre rapport aux règles et valeurs de l'intégrité scientifique. Que ce soit à travers les entretiens ou les questionnaires, les perceptions et les attitudes que nous étudions sont toujours situées : dans un environnement de travail, dans une culture d'établissement, dans un réseau de collaborations, etc.

Pour l'enquête Inserm, vous avez choisi d'entrer dans le détail de ces pratiques discutables avec une liste de 16 conduites présentée aux enquêtés. Pourquoi et comment l'avez-vous établie ?

M. D. : Il existe aujourd'hui une littérature internationale foisonnante sur les *questionable research practices* (QRPs) avec une volonté chez certains collègues d'étudier toujours plus de comportements discutables, majeurs ou mineurs. Pour ne donner qu'un exemple l'équipe conduite par Lex Bouter aux Pays-Bas proposait il y a peu aux enquêtés une liste de 60 comportements... Avec 16 conduites, nous avons préféré opter pour une échelle plus restreinte, similaire à celle de [l'étude pionnière de Brian Martinson et al.](#), parce qu'elle permet d'éviter un double écueil. Celui d'une dissolution conceptuelle de la notion même de pratiques « douteuses », mais aussi un écueil plus normatif : la tentation de « normaliser » un nombre toujours plus important d'aspects de la vie scientifique. Or, je le souligne dans notre rapport, l'activité scientifique est avant tout affaire d'imagination et de créativité et il est capital de laisser aux scientifiques suffisamment de liberté et d'autonomie pour exercer cette créativité. Ainsi, parmi les conduites retenues, il y avait par exemple des conduites qui peuvent s'observer dans n'importe quel domaine, comme « ne pas expliciter les détails de méthodologie et protocole dans des publications ou des projets », ce qui peut entraver toute tentative de reproductibilité. Mais certaines conduites étaient clairement ciblées pour le personnel Inserm, comme par exemple « Ne pas tenir compte de la règle des 3R (réduire, remplacer, raffiner) concernant l'expérimentation animale pour obtenir des résultats », ce qui peut compromettre le bien-être des animaux de laboratoire.

Quels sont les résultats importants que vous dégagiez ?

M. D. : [Le rapport d'enquête disponible en ligne](#) détaille tous les résultats inédits, mais un premier enseignement fort est que la très grande majorité des enquêtés considèrent qu'aucun aspect du travail scientifique ne doit s'exempter de l'impératif d'intégrité. Il est jugé « important » par près de 9 répondants sur 10 pour l'ensemble des dimensions du travail scientifique : les publications, les collaborations, l'encadrement, le partage des données, etc. De même la quasi-totalité de nos répondants associent le respect de l'intégrité scientifique à la volonté de garantir la fiabilité des résultats de recherche. C'est bien l'idée d'une contribution durable à la production de connaissance scientifique qui motive nos enquêtés.



Dans le même temps, seul 1 répondant sur 3 exprime la certitude de disposer d'une connaissance suffisante des règles et valeurs de l'intégrité scientifique. Est-ce un paradoxe ?

M. D. : En effet, l'enquête fait émerger des tensions intéressantes et parfois des paradoxes. Le fait de tenir à l'intégrité scientifique sans toujours savoir exactement ce qu'elle recouvre n'est pas forcément paradoxal. Il reflète à mon sens au moins deux facteurs. D'une part, le fait qu'en France comme dans beaucoup d'autres pays le paysage institutionnel de l'intégrité s'est considérablement densifié. Le nombre croissant de référents, d'instances, de chartes, de codes, conduit parfois à de la confusion chez nos enquêtés, qui expriment une attente de clarification. Par ailleurs, on observe une évolution de la réflexion autour de la notion d'intégrité scientifique. Nous sommes sortis d'un cadre où le non-respect de l'intégrité se limitait aux seules fraudes caractérisées — le fameux tryptique Fabrication, Falsification, Plagiat — à celui plus large des pratiques douteuses. Or, il existe une incertitude objective sur le statut normatif de certaines conduites. Est-il par exemple légitime d'inclure un collègue comme auteur d'un article même si le collègue n'a pas contribué significativement à l'article ? Dans certaines disciplines il s'agit d'une pratique assez courante, dans d'autres beaucoup moins. À cela il faut ajouter un effet générationnel. Nos collègues les plus jeunes sont bien plus sensibles que leurs aînés aux pratiques questionnables dans la vie quotidienne des labos. On peut voir là le fruit de toutes les actions de formation qui les ciblent plus spécifiquement (moocs, formation doctorale, serment, etc.) et qui aiguïsent leur sensibilité à cette nouvelle complexité.

Les plus jeunes répondants « sont également ceux qui déclarent pour eux-mêmes le niveau de pratique discutable, le plus élevé » : comment l'interprétez-vous ?

M. D. : C'est l'un de ces paradoxes que j'évoquais : ceux qui sont a priori les mieux équipés, les mieux formés, sont aussi ceux qui déclarent pour eux-mêmes le plus d'écarts à l'intégrité. Il y a plusieurs lectures possibles de ce résultat. Une première consiste à observer que cette population plus jeune est celle qui a le plus bénéficié des efforts de formation et est à ce titre probablement plus à même d'identifier le caractère problématique de ses propres activités. Là où une population plus âgée ne se posera pas de questions. Une autre lecture renvoie aux conditions d'exercice de l'activité scientifique : la dépendance contractuelle et hiérarchique associée au statut d'emploi temporaire qui touche prioritairement cette population. De ce point de vue, comparé à l'enquête CNRS, l'enquête Inserm nous a permis de toucher une population de post-doc encore trop peu étudiée compte tenu de son importance. On observe effectivement près d'un tiers de répondants qui nous disent que l'incitation à publier, notamment pour constituer un dossier scientifique en vue d'être recruté, peut les conduire à prendre des raccourcis.

Que dire du hiatus entre les déclarations des répondants qui concernent leurs propres pratiques et celles qui concernent les pratiques de leurs collègues ?

M. D. : L'interprétation des résultats d'une enquête déclarative sur un sujet aussi sensible que l'intégrité scientifique exige une grande prudence. Lorsque nous demandons aux enquêtés de décrire la manière dont ils perçoivent leurs comportements et ceux de leurs collègues, c'est l'écart entre les valeurs qui est intéressant, plus que les valeurs elles-mêmes. Quand cet écart est faible, cela signifie que les répondants sont « en phase » avec leur environnement de recherche. En revanche, quand il est élevé comme sur les pratiques telles que « ne pas expliciter les détails de la méthodologie dans une publication » ou « éviter de présenter des données qui pourraient contredire ses hypothèses », avec près de 40 points de pourcentage d'écart, cela révèle clairement une situation de dissonance normative au sens fort du terme. Nos enquêtés expriment ici le sentiment qu'ils ont l'impression d'être les seuls à jouer en respectant les règles du jeu académique. Il est difficile d'imaginer que de



tels écarts resteront longtemps sans conséquence sur la façon dont les scientifiques tracent la frontière entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Autrement dit, il est probable qu'une partie d'entre eux seront tentés de réduire la dissonance normative en ajustant leur comportement par rapport à ce qu'ils pensent être celui de leurs collègues. Tout particulièrement s'ils ont l'impression que l'organisation à laquelle ils appartiennent est prise dans des contradictions insolubles en récompensant d'un côté ce qu'elle interdit de l'autre.

Vous avez adopté une démarche établissement par établissement, pourquoi ?

M. D. : les enquêtes consacrées à l'intégrité scientifique peuvent étudier des populations des plus spécifiques aux plus générales. Pour des raisons pratiques, nous avons opté pour une échelle intermédiaire, celle des personnels des organismes de recherche. Elle nous permet d'asseoir une collaboration avec l'organisme pour accéder aux données RH et bien caractériser la population enquêtée, tout en restant totalement indépendant sur le choix des sujets comme sur l'exploitation des données. Elle nous permet également de tenir compte des particularités des organismes. Les enjeux et le rapport à l'intégrité ne se traduisent pas de la même manière dans une entité CNRS multidisciplinaire que dans une unité de l'Inserm. De plus, chaque organisme a son histoire, ses propres tensions normatives, ses propres injonctions contradictoires à gérer. Il est important pour les référents et référents à l'intégrité scientifique d'identifier ces points de tension et de tenter de les résorber au mieux.

Quelles sont les prochaines étapes ?

M. D. : Outre la poursuite de ce travail au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives d'un côté, et à Sorbonne Université de l'autre, nous sommes engagés à l'échelle européenne dans le [projet POIESIS](#) qui se terminera à la fin de l'année 2025. Ce projet qui réunit 7 partenaires nationaux (France, Allemagne, Danemark, Espagne, Portugal, Grèce, Grande-Bretagne) explore la manière dont l'intégrité scientifique et la participation citoyenne peuvent agir positivement sur la confiance du public à l'égard de la science. Il s'agit aussi d'être une force de recommandations, notamment institutionnelles. A cet égard, [l'un de nos rapports de synthèse](#) définit une quasi feuille de route institutionnelle. Il sera intéressant de voir de quelle manière l'Europe se saisira de nos propositions. En France, nous avons associé au projet POIESIS un nombre important de référents à l'intégrité scientifique que je tiens à remercier vivement. Leur enthousiasme comme leur réflexivité nous sont précieux pour faire progresser la recherche sur l'intégrité scientifique.

Propos recueillis par Hélène Le Meur

Pour en savoir plus, lire les enquêtes et rapport :

- [« L'intégrité scientifique et l'éthique de la recherche 2024, une enquête par questionnaire auprès du personnel de l'Inserm »](#)
- [« L'intégrité scientifique et l'éthique de la recherche à l'épreuve de la crise Covid-19 CNRS »](#)
- [« Exploring Institutional Roles in Fostering Public Trust in Science »](#)